

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

civils de France¹ au sujet de l'utilisation des usines de haute chute pour la régularisation de l'énergie produite par un ensemble d'usines.

On sait que jusqu'à ces dernières années on pouvait parer aux variations des débits des rivières par l'emploi de réserves thermiques de secours. Actuellement, le prix et la pénurie des combustibles rend cette solution irréalisable pratiquement; ce rôle de régulateur peut être rempli par les usines de haute chute, alimentées par des lacs; ces usines ne fonctionneraient que pendant un temps limité de l'année, en donnant pendant cette durée une puissance notablement supérieure à celle qu'elles pourraient normalement fournir.

L'étude de ces combinaisons d'usines peut se faire à l'aide d'une série de graphiques dont l'auteur donne un exemple.

Le conférencier continue par l'exposé de quelques points techniques.

Il décrit d'abord les deux types principaux de prises d'eau dans les lacs, prise directe avec vannes, prise au moyen de conduites avec massif d'obturation, système qui paraît préférable. Une planche reproduit les dispositions complètes adoptées dans ce dernier système pour le barrage de l'Oule.

Un autre organe qui caractérise les usines de haute chute, ce sont les conduites forcées. Elles avaient été étudiées en détail par M. Eydoux dans un article publié en 1918 aux *Annales des Ponts et Chaussées*, article dont nous avons parlé ici avec éloges². L'auteur reproduit certaines de ces données et développe en outre quelques considérations intéressantes sur la puissance que peut transmettre une conduite.

Passant aux roues Pelton, M. Eydoux indique les deux systèmes (injecteur oscillant et déflecteur) employés pour le réglage de leur débit lors des variations de charge et signale à ce sujet un point intéressant à étudier: c'est la question des deux régimes de l'écoulement des liquides, dont la distinction pourrait bien disparaître. Il termine enfin en montrant que l'évolution des usines de haute chute tend à utiliser des unités de plus en plus puissantes. On arrive à avoir aujourd'hui, tant comme conduites que comme turbines, des machines de puissance équivalente, ce qui amènera la suppression de cet organe si compliqué et délicat: le collecteur.

Les travaux de M. Eydoux sont toujours très instructifs et nous ne pouvons que recommander la lecture de cette conférence aux spécialistes.

N. de SCHOULEPNIKOW

Ingénieur E. C. P.

Professeur à l'Ecole d'Ingénieurs
de l'Université de Lausanne.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Mutations à l'état des membres
au cours du 1^{er} trimestre de 1920.*

I. Admissions.

Section d'Argovie: v. Senger-Zuberbühler, Zurzach; H. G. Abegg, ing., Laurenzenvorstadt, Aarau; Richard Lang, Villa Kirschgarten, Aarau.

Section de Bâle: Otto Schmid, arch., Veytaux-Chillon; H. Schwab, Dr., arch., Byfangweg, Bâle; Albert Wyttenbach, arch., Güterstr. 154, Bâle; Ernst Bodmer, chimiste, Hebelstrasse 134, Bâle; Henri Dufour, ing., Thiersteinerallee, 40, Bâle; Carl Forrer, chimiste, Inn. Margarethenstr., 14, Bâle;

Ernst Frauenfelder, ing., St. Johannring, 126, Bâle; Otto Helbing, ing., Gaswerk, Bâle; H. Herzog-InAlbon, ing., Parkweg, 12, Bâle; Ferdinand Holzach, ing., Realpstr., 67, Bâle; Stephan Jost, chimiste, Neubadstr., 37, Bâle; Emi. Keller, géomètre, Bâle; Hans Kilchmann, ing., Spalenringl 83, Bâle; Emil Kuhn, chimiste, Oberalpstr. 12, Bâle; Emi. Lüscher, chimiste, Blauensteinerstr., 8, Bâle; Charles Montandon, ing., Mostackerstr., 13, Bâle; Fritz Riggenbach, ing., St. Albanvorstadt, 72, Bâle; Armand J. Risch, ing., Spitalstr., 38, Bâle; John Sandholm, ing., Wettsteinallee, 25, Bâle; Friedr. Spengler, ing., Basel-Augst.; Eduard Von der Mühl, ing., Rittergasse, 10, Bâle; Ernst Zürcher, ing., Friedlingerstrasse, 2, Bâle.

Section de Berne: Fritz Bohny, arch., Kramgasse, 7, Berne; Ernst Bützberger, arch., Berthoud; Fernand Decker, Bel-Air, 18, Neuchâtel; Robert Saager, arch., Seevorstadt, 107 Bienne; Franz Trachsel, arch., Kapellenstr., 12, Berne; L.-W. Akesson, ing., Schöneeggweg, 25, Berne; Walter Dietrich, ing., Diesbachstr., 7, Berne; Anton Dulder, ing., Falkenhöheweg, 17, Berne; J. Jten, ing., Schläflistr., 8, Berne; Arnold Kaech, ing., Oberhasle Werke, Innertkirchen; Alfred Kleiner, ing., Optingenstr., 39, Berne; Theodor Kuhn, ing., Neubrückstr., 73, Berne; François Kuntschen, ing., Weissensteinstr., 93, Berne; Edwin Stiefel, ing., Kyburgstr., 7, Berne;

Section de Fribourg: Charles Marmy, ing., Place de la Gare, 38, Fribourg.

Section de Genève: Charles G. Kunz, ing., Glacis de Rive, 14, Genève; Willem Van Heurn, ing., Av. Gare Eaux-Vives, Genève.

Section des Grisons: Meinrad Lorenz, arch., Coire; W. Sulser, arch., Masanserstr., 80, Coire; Emil Frei, ing., Poststr. 236, Coire; David Gianelli, ing., Davos-Platz; Anselm Jurim, ing., Obere Quader, Coire; Gustav Lorenz, ing., Bahnhofstr.-209, Coire; Paul Schucan, ing., Coire.

Section de Neuchâtel: Charles Robert-Grandpierre, ing. Neuchâtel;

Section de Soleure: Jakob Luchsinger, ing. rural, Niklaus Konradstr., 160, Soleure.

Section de Saint-Gall: Kurt Bendel, arch., Rorschacherstrasse, 67, Saint-Gall; Oscar Giger, ing. rural, Rorschacherstrasse, 179, St-Gall.

Section des Walstätte: Helmar v. Tetmajer, arch., Museggstrasse, 46, Lucerne; Franz X. Andres, ing., Kriens.

Section de Winterthur: Karl Grütter, ing., Tächlisbrunnenstrasse, 35, Winterthur.

Section de Zurich: Bruno Strubel, arch., Universitätsstrasse, 47, Zürich; Albert Huggler, ing., Neue Zurichstr., 596, Seebach; Ernst Rathgeb, ing., Zürichstr. 62, Oerlikon; Walter Sattler, ing., Plattenstr., 52, Zürich; Arthur Tennenbaum, ing., Weinbergstr., 85, Zürich; H. J. Vosseler, ing., Gladbachstr., 76, Zürich; Konrad Witzig, ing., Dammstr., 27, Zürich; Walter Wyssling, ing., Eglisau.

Membre isolé: Rudolf Pfister, ing., Wald, Post Dalass (Vorarlberg).

2. Démissions.

Section de Berne: Rudolf Glauser, ing., Berne, Paris.

Section de Genève: Jean Chauvet, arch., Genève.

Section des Grisons: Christian Brügger, arch., Zürich.

Section de Saint-Gall: Francis Joos, ing., St-Gall.

Section de Zurich: Dr. M. A. Cérésolo, prof., Genève; Dr. Jaro Polivka, ing., Postelberg (Bohême); Dr. Alfred Schweitzer, ing., prof., Zürich; Walter Wrubel, ing., Loeben (Steiermark).

Membres isolés: Rudolf Gelpke, ing., Bâle; Eug. Tomasini, Genève; Ferd. Gut, arch., New-York.

¹ Cette conférence a été publiée en un tirage spécial.

² Voir *Bulletin technique*, 1918, N° 26 et 1919, N° 5.

3. Décédés.

Section de Bâle : Albert Gautschi, ing., Bâle.

Section de Saint-Gall : Max Hoegger, St-Gall.

Section de Zurich : Otto Meyer, arch., Frauenfeld ; E. Brunner-Vogt, ing., Küsnacht ; A. Trautweiler, ing., Secrétaire de la S. I. A., Zurich.

4. Transferts.

Section d'Argovie : Ernst Appert, ing., Hohlgasse, Aarau (auparavant Zurich).

Section de Bâle : Max Jacob, ing., Burgfelderstr., 19, Bâle.

Section de Berne : Hugo Studer, ing., prof., Bernische Kraftwerke, Berne (auparavant Zurich).

Section des Grisons : Hans Conrad, Coire (auparavant à St-Gall).

Section de Zurich : Otto Cattani, ing., Falkenstr., 11, Zurich (auparavant Waldstätte). Hermann Versel, ing., Nordstr., 156, Zurich (auparavant Grisons).

5. Changements d'adresse.

Section de Berne : Karl Braun, ing., Schwarzthorstr., 11, Berne.

Section de Genève : Henri Morsier, ing., Plogeon, Eaux-Vives, Genève ; Hugo Scherer, ing., Route de Florissant, 140, Genève.

Section des Grisons : Erminio Bernasconi, ing., Coire.

Section de Waldstätte : Gottl. Bäuml, ing., Hertensteinstr., 52, Lucerne.

Section de Zurich : Max Baumgartner, arch., Winterthurerstrasse, 47, Zurich. Emil Payot, ing., Birsigstr., 145, Bâle ; P. E. Ulrich, ing., Herrengüti, Wallisellen.

Communiqué du Secrétariat.

Concours de la Fondation Geiser.

Le concours publié en 1918 (*Bulletin technique*, page 175) dont le sujet était : « Influence des fluctuations des prix des matériaux et du taux des salaires survenues depuis la guerre sur l'élaboration des projets, le choix des matériaux et les méthodes d'exécution », n'a pas donné de résultats. Aucun travail n'a été remis au Secrétariat jusqu'au délai fixé (31 mai 1920). La somme prévue pour les prix sera par conséquent utilisée comme prévu par le règlement.

Afin de pouvoir ouvrir un nouveau concours, le C. C. prie, conformément au règlement, les membres de la S. I. A. de lui faire des propositions pour un nouveau concours. Ces propositions devraient être remises au Secrétariat (Tiefenhöfe 11, Zurich I) jusqu'au 5 juillet.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport présidentiel

présenté à l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 janvier 1920

par M. Edm. Fatio, vice-président, pour l'année 1919.

Tout d'abord je vous exprime, en ouvrant cette séance, les regrets de notre président M. Autran, de ne pouvoir, cette année encore, vous présenter le rapport annuel sur l'activité de notre société. Notre président a été retenu chez lui par la maladie pendant presque toute l'année, et il n'a pu assister qu'à un nombre très restreint de nos séances, durant ces deux années de présidence. Nous lui souhaitons pour 1920 le réta-

blissement de sa santé et espérons le revoir, sous peu, de nouveau au milieu de nous.

J'aurais préféré qu'une plume plus experte que la mienne vous retrace l'histoire de notre exercice ; mais faute de mieux, vous voudrez bien vous contenter de mon rapport très succinct.

En ouvrant ce nouvel exercice, nous adressons un message de gratitude et de regret à notre excellent collègue, M. Schulé, architecte, qui, obligé par la guerre de quitter l'Alsace, s'était fixé à Genève avec sa famille ; les événements politiques lui ayant permis d'aller retrouver la bonne ville de Mulhouse et sa nombreuse clientèle, il nous a dit adieu dans le courant de l'année. Son séjour au milieu de nous a été une bonne fortune pour notre Société. Il a pris une part active à nos séances, où son amabilité, et sa haute compétence nous avait amenés à le porter à la vice-présidence. Nous gardons de lui un excellent souvenir et lui souhaitons, dans sa patrie retrouvée, la belle carrière qu'il mérite.

C'est M. Revilliod, architecte, que le vote avait désigné pour lui succéder ; mais sur son refus, il a fallu se rabattre sur celui qui vous parle.

Une des premières décisions prises par la Société cette année, a été l'augmentation de la cotisation, portée de 5 fr. à 8 fr. et qui a permis, à notre trésorier, de boucler ses comptes sans déficit. Le principe de l'augmentation étant admis, il nous paraît sage de conserver ce chiffre de 8 fr. La vie chère ne peut hélas, pas épargner la S. G. I. A.

Par deux fois la question de la Caisse de chômage a été discutée parmi nos membres, sans du reste, avoir été résolue. Nous espérons que la séance d'aujourd'hui viendra à bout de ce sujet épineux et très urgent.

Le quai Turretini dort encore dans les brouillards du Rhône ; toutefois, nous voulons croire que l'année 1920 verra s'avancer la solution de ce nouvel aménagement qui sera, nous le croyons, un sérieux avantage matériel et artistique pour le quartier, tout en regrettant la saleté pittoresque de l'état actuel.

La circulaire de la section de Zurich, transmise par le Comité central, et relative aux augmentations de salaires, pour cause de vie chère, a été l'objet de notre examen, mais ses exigences exorbitantes nous ont amenés à la repousser pour le moment.

La section genevoise des employés techniques, s'étant constituée en corporation, nous a priés d'étudier le projet de contrat réglant les relations entre employeurs et employés. Nous avons accepté de l'examiner, mais de façon tout à fait générale, en stipulant que ce contrat resterait individuel et ne nous obligerait pas à nous constituer en association patronale.

Plusieurs expositions ont sollicité, soit notre intérêt ou plus exactement celui de certains de nos membres, soit notre collaboration :

1^o Celle des plans du concours Pic-Pic pour l'étude de la *Cité-jardin de Châtelaine*, exposition très importante qui dénotait un effort considérable. Nos collègues Baudin et Odier ont servi de guides et de cicerones à ceux qui désiraient s'éclairer sur les intentions des auteurs.

2^o Les expositions des plans du concours d'extension de la ville de Zurich, du plan d'extension de Bienne, ont été aussi, pour plusieurs de nos collègues, l'occasion de promener l'imagination des amateurs ou des professionnels à travers le labyrinthe des quartiers projetés ou anciens de ces villes. Une série de causeries, parmi lesquelles nous citerons celles de MM. Bernoulli et Villard nous ont aidés à mieux comprendre ces gigantesques projets. Notre Société a profité de cette aubaine pour réveiller un peu nos édiles, et les a invités à visiter l'exposition et à prendre part à un banquet suivi d'une causerie où M. Camille Martin a dit, avec beaucoup d'à-propos, tout ce qu'il y aurait à faire à Genève, si les autorités voulaient bien porter quelque intérêt à l'urbanisme.

Nous espérons que cette séance n'aura pas été inutile, et que l'intérêt qui a semblé naître ce soir-là, pour les questions qui nous occupent, ne tombera pas complètement et portera quelque fruit. C'est avec plaisir que nous avons salué la création, par l'Etat, d'un bureau pour l'étude du plan d'extension de Genève, bureau que nous désirions dès longtemps

voir se constituer, et pour la direction duquel nous avons appuyé la candidature de M. Camille Martin, que nous estimons particulièrement compétent dans ce domaine.

3^e La troisième exposition a été celle des plans d'aménagement de Genève, organisée par le groupe pour le développement de Genève; ces plans élaborés par M. Camille Martin, avec la collaboration de MM. Paul Aubert, Hoechel et Horace de Saussure ont été expliqués par M. Martin dans une causerie.

Ces trois expositions ont attiré un public relativement nombreux. Les questions d'urbanisme sont partout à l'ordre du jour, même en France, qui sur ces sujets-là, était à l'arrière-garde; et nous voyons que Paris se préoccupe d'un agrandissement plus méthodique et rationnel qui fait l'objet d'un concours, dont le programme nous a été transmis malheureusement trop tard.

La commune du Petit-Saconnex nous a demandé de désigner deux membres du jury, destinés à juger le concours pour les bâtiments communaux. MM. Weibel et Baudin ont été nommés.

L'Etat nous a adressé la même requête pour le concours de l'école dentaire; MM. Fulpius et Revilliod ont été désignés.

Puisque nous parlons « concours », signalons que nous avons protesté auprès du Conseil d'Etat pour n'avoir pas mis au concours les logements économiques qu'il est en train de faire construire sur une échelle assez vaste pour justifier ce mode de faire.

Notre collègue, M. Roche a été désigné comme expert pour les examens de fin d'apprentissage pour dessinateurs en bâtiments. C'est M. Fulpius qui, précédemment, avait été chargé de reviser le règlement de ces examens.

M. Weibel nous a représentés à la commission composée des délégués des sociétés artistiques genevoises, où on étudiait la nouvelle loi sur la propriété artistique et littéraire; et un peu après, nous avons adopté le nouveau règlement de la Fédération des Sociétés artistiques, revu par nos délégués.

Nous avons prié la ville de revoir le règlement du concours Ch. Galland, de diminuer le nombre des membres du jury, de prolonger l'exposition, et de pourvoir à une meilleure rédaction du rapport du jury.

La création de cours sur l'exploitation industrielle a été appuyée par nous. Ces cours devaient avoir lieu à Lausanne.

Le Service des téléphones a été sollicité par nous de ne plus apposer sur les immeubles des câbles téléphoniques et des boîtes de connexion du plus fâcheux effet. La réclamation a porté des fruits.

Une souscription ouverte par l'Association des anciens polytechniciens pour venir en aide aux architectes viennois, tombés dans la misère, a trouvé chez nous un bon accueil.

Nous avons fait une démarche auprès de l'Etat pour obtenir de lui une expertise générale relative à la question des chemins de fer, canaux, en connexion avec le plan d'extension. Nous nous rendions compte que ces objets ne pouvaient

s'étudier séparément, et qu'une solution rapide s'imposait. Nous avons eu la satisfaction de voir aboutir nos démarches. L'Etat a désigné et fait venir à Genève quatre experts: M. Sabouret, ingénieur, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans; M. van Bogaert de Bruxelles, directeur des chemins de fer belges, tous deux pour les questions ferroviaires; M. Luschinger, ingénieur de Zurich pour les canaux, et M. Bernoulli, architecte de Bâle pour l'urbanisme.

Ces messieurs se sont réunis en décembre à Genève pour étudier notre canton et les différents projets déjà élaborés; et d'ici quelques semaines il reviendront pour donner le résultat de leur expertise et conclure. Il sortira, nous en sommes persuadés, quelque chose d'utile de ces travaux.

Pour charmer nos séances, parfois un peu arides, nous avons entendu quelques causeries pleines d'intérêt.

M. Elskès de Neuchâtel nous a exposé sa théorie sur le rapport entre le caractère et la démarche, et M. Vincent, par une mimique spirituelle et fort amusante a démontré les types décrits par M. Elskès.

M. Féréd. de Morsier a évoqué à nos yeux les vieux quartiers et nous a démontré les transformations à y apporter.

M. Paul Rosset, conseiller municipal à Lausanne, nous a très agréablement promenés dans le canton de Vaud et a fait paraître sur la toile quelques-uns des sites caractéristiques de ce canton si riche en coins beaux ou pittoresques.

M. Georges Poujoulat nous a exposé la nouvelle loi sur la reconstruction en France dévastée, et nous a fort intéressés au mouvement intelligent et colossal qui se fait jour au milieu de difficultés inouïes.

Un beau jour de mai, notre section s'est transportée dans les jardins de M. Correvon à Floraire et nous y avons admiré la collection merveilleuse de plantes alpestres, rassemblées par ce botaniste émérite.

Une autre fois, nos ingénieurs, au nombre de cinquante, ont visité avec un vif intérêt les travaux du Pont Butin, avec des collègues du canton de Vaud, invités à cette intention.

Enfin, pour clore la rubrique des divertissements je mentionnerai encore les soupers qui ont précédé nos séances et qui nous ont réunis agréablement au local du Cercle des Arts, cette société amie, qui met si obligeamment son local et son restaurant à notre disposition.

En terminant, je vous communique le bilan de nos séances qui ont été au nombre de huit. Nous avons reçu dans notre société 17 nouveaux membres, dont 13 ingénieurs et 4 architectes.

Il ne me reste plus qu'à exprimer le regret de voir que nos séances ne sont pas plus fréquentées; nous estimons ces réunions très utiles, car, à côté des questions de corporation qu'il est de toute nécessité d'étudier en commun, il se forme entre nous des liens de bonne camaraderie nécessaires à la vie de notre société.

Que l'année 1920 soit pour notre association et chacun de ses membres, une ère de prospérité et de travail fécond!

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Lausanne	Types d'habitations économiques	30 juin 1920	2500	Architectes domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Jura bernois.
Lausanne	Monument Pierre Viret	1 ^{er} octobre 1920	500	Artistes vaudois et suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Châtelard-Montreux id.	Temple	1 ^{er} octobre 1920	6500	Architectes suisses.
	Monument Rambert	30 Juin 1920	600	Artistes suisses établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1919.